

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 novembre 2014, à 19h, à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents et formaient quorum :

Le maire suppléant : Madame Julie Brisson

Les conseillers (ère)

Monsieur Jean-Paul Giroux  
Monsieur Maurice Girard  
Monsieur Yannick Perron

Absents :

Monsieur Donald Perron  
Monsieur Charles Gagnon  
Monsieur Réal Émond

Assiste également à cette séance :

Mme Hélène Boulianne Directrice générale

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite par Madame Julie Brisson, maire suppléant. Elle souhaite la bienvenue à tous les citoyens, récite la prière et constate que le quorum est respecté.

Ordre du jour :

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre ajournée au 16 octobre 2014.
- 4.0 Gestion financière et administrative
  - 4.1 Acceptation des comptes à payer.
  - 4.2 Conseil sans papier / Soumission de ICO technologies.
  - 4.3 Chevaliers de Colomb / Demande d'aide financière.
  - 4.4 Ancienne usine Kruger / Vente d'équipements – Équipements, classeur.
  - 4.5 Ancienne usine Kruger / Vente d'équipements - Convoyeurs, tamis.
- 5.0 Sécurité publique
  - 5.1 Ville de Forestville / Entente intermunicipale incendie.
- 6.0 Voirie municipale
  - 6.1 Dossier contournement / Nom de rues.
- 7.0 Hygiène du milieu
  - 7.3 Cellulaire / Gaétan Martel.
  - 7.4 LVM / Offre des services - Suivi des paramètres.
- 8.0 Affaires nouvelles.
- 9.0 Période de questions pour les contribuables.
- 10.0 Levée de l'assemblée.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 14-11-2547**  
**‘Lecture et adoption de l’ordre du jour ’**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que l’ordre du jour soit accepté et que le point ‘Affaires nouvelles’  
reste ouvert.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 14-11-2548**  
**‘Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance  
ordinaire du 9 octobre ajournée au 16 octobre 2014’**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Yannick Perron  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre ajournée au  
16 octobre 2014 soit accepté tel que rédigé et remis à chacun des  
membres du conseil municipal.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 14-11-2549**  
**‘Présentation et acceptation des comptes à payer et des dépenses  
incompressibles’**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Yannick Perron  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que les comptes à payer et des dépenses incompressibles tel que décrits  
sur la liste soient acceptés.

**NOVEMBRE 2014**

14015 Gilles Lavoie (Déplacement hébergement)	828,30 \$
14016 Yves Laurencelle (Téléphone cellulaire)	60,00 \$
14017 9267-9505 Québec inc. (Poussière de pierre)	4 243,14 \$
14018 Aide Mémoire APPQ (Revue le devoir)	332,28 \$
14019 Air Liquide Canada inc. (Service de suivi)	17,10 \$
14020 Atlantis pompelac (Tuyaulet, bague, )	513,40 \$
14021 Tremblay Bois Mignault Lemay (service professi)	1 102,28 \$
14022 Biobab Division Thetford (analyse d’eau)	499,00 \$
14023 annulé	
14024 Caroline Hovington (Frais déplacement)	40,80 \$
14025 Centre de santé service socio (Congrès medical)	150,00 \$
14026 CHME-FM (Capsules vins et fromages)	248,35 \$
14027 Commission Scolaire Estuaire	495,52 \$
14028 Conseil régional de la culture (Adhésion)	50,00 \$
14029 Magasin Coop 5 Rivières (essence)	776,83 \$
14030 Desmeules Automobiles inc.	325,63 \$
14031 Entreprises Carl Brassard inc.	1 527,95 \$
14032 Equipements GMM inc. (Entretien copieur 4 mois)	739,01 \$
14033 Fabrique St-Paul (Frais pour cordes bois)	50,00 \$
14034 FQM (Frais de transport)	429,40 \$
14035 Garage Jeannine Boulianne inc. (Antirouille Balan)	602,13 \$
14036 GE Canada Équipement Financement)	81,90 \$
14037 Gestar inc. (Soutien annuel du logi)	454,15 \$

14038	Horizon Mobile (Mobile kenwood)	613,68 \$
14039	Imagexpert (consultation web)	5 449,81 \$
14040	Marcel Jourdain (Frais de repas)	34,00 \$
14041	Kosseo (Facture hébergement web)	315,49 \$
14042	Yves Laurencelle (Congres FEQ SATQ)	967,70 \$
14043	Yves Lizotte (Frais de repas)	34,00 \$
14044	Gaetan Martel (Frais de repas)	34,00 \$
14045	MRC de la Haute-Côte-Nord (Facture site d'enfou)	636,49 \$
14046	Papeterie du Fleuve	133,28 \$
14047	Produits BCM Ltée (Tuyau)	749,47 \$
14048	Quincaillerie Tremblay (matériels)	1 300,48 \$
14049	Le Relais Gourmand (Repas suite bris eau)	42,59 \$
14050	Rénovations JMBR (Balises, abri, clef)	512,87 \$
14051	Acces Service Alphanumérique)	100,08 \$
14052	Transporteurs en vrac (transport de sable)	8 938,72 \$
14053	Transcol (frais de livraison)	17,70 \$
14054	Victor Thibeault (Bloc de ciment)	200,00 \$
14055	Ville de Forestville (Poteau réservoir eau)	479,06 \$
14056	Visa Desjardins (Achat de vin)	1 956,14 \$
14057	W.Côté et Fils Ltée (Déflecteur en caoutchouc)	237,80 \$
14058	zoll Médical Canada inc.(Matériel premier soins)	842,95 \$
14059	Gilles Lavoie (Déplacement hébergement)	828,30 \$
14060	Gilles Lavoie (Déplacement hébergement)	681,30 \$
14061	Ville de Forestville (Entente)	29 388,73 \$
14062	Chevaliers de colomb (Journée du Père Noel)	100,00 \$
14063	Donald Perron (Frais de déplacement)	236,20 \$
14064	Me Jean Belanger (Honoraires professionnel)	913,90 \$
14065	Gilles Lavoie (Frais de déplacement)	828,30 \$

**TOTAL : 70 140,21 \$**

**Paiement automatique**

**NOVEMBRE 2014**

Ministre du Revenu du Québec	1104	8 435,32 \$
Receveur Général	1105	3 776,63 \$
Hydro-Québec	1106	10 761,21 \$
Hydro-Québec	1107	785,40 \$
Télus	1108	120,72 \$
Vidéotron	1109	77,89 \$
Videotron	1110	71,44 \$
Videotron	1111	325,97 \$
Bell Canada	1112	125,58 \$
Hydro-Québec	1113	1 313,96 \$
Hydro Québec	1114	548,10 \$
Bell Canada	1115	14,78 \$
Hydro-Québec	1116	101,30 \$
Hydro-Québec	1117	364,07 \$
Hydro-Québec	1118	780,59 \$
Hydro-Québec	1119	113,16 \$
Hydro-Québec	1120	93,57 \$
Hydro-Québec	1121	785,40 \$
Videotron	1122	39,14 \$

**TOTAL : 28 634,23 \$**

## **Dépôt Salaire**

### **NOVEMBRE 2014**

Dépôt le jeudi le 4 novembre 2014	5 497,50 \$
Dépôt le jeudi le 10 novembre 2014	6 056,68 \$
Dépôt le jeudi le 18 novembre 2014	5 231,63 \$
Dépôt le jeudi le 25 novembre 2014	7 989,67 \$
Dépôt le jeudi le 27 novembre 2014	1 011,72 \$

---

**TOTAL : 25 787,20 \$**

**GRAND TOTAL DES DÉPENSES : 124 561,64 \$**

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 14-11-2550**

#### **“Conseil sans papier / Soumission de ICO Technologies**

Considérant que ICO Technologies a transmis à la Municipalité une proposition datée du 29 septembre 2014 relative à l’acquisition d’un logiciel pour la gestion des conseils sans papier;

Considérant que le conseil municipal a reçu la documentation transmise.

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Maurice Girard

Et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité informe les autres municipalités de la Haute-Côte-Nord qu’elle est intéressée par le logiciel d’ICO Technologies à condition que l’ensemble des municipalités se joignent à elle pour réaliser ce projet;

Qu’une demande soit déposée auprès de la MRC de la Haute-Côte-Nord afin de voir s’il serait possible qu’un tel projet régional pourrait être financé par le Pacte rural.

Que la Municipalité fera l’acquisition si le montant est disponible au budget 2015.

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 14-11-2551**

#### **“Chevaliers de Colomb / Demande d’aide financière”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 100 \$ soit émis au nom des Chevaliers du Conseil Sault-au-Mouton comme contribution de la Municipalité pour l’achat de cadeaux pour les enfants de 0 à 12 ans de Longue-Rive pour la rencontre du Père-Noël.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 14-11-2552**  
**“Concernant la vente de biens immobiliers excédentaires”**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité est propriétaire de différents équipements ayant servi à des fins industrielles, lesquels ne sont pas requis pour des besoins municipaux;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a reçu une offre d’achat pour ses équipements de la part de Machpro G.S. inc. pour un prix de 150 000 \$, plus les taxes applicables le cas échéant, ce qui représente la juste valeur marchande desdits biens;

**CONSIDÉRANT** qu’il est d’intérêt public de procéder à la vente de ceux-ci, sans garantie légale et aux risques de l’acquéreur;

Il est proposé par :                   Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

**QUE** la municipalité accepte de vendre les biens identifiés au projet de contrat à intervenir avec Machpro G.S. inc., dont une copie est versée aux archives de la municipalité sous la cote 402-120, pour un prix de 150 000 \$, plus les taxes applicables le cas échéant, sans garantie légale et aux risques et périls de l’acquéreur;

**QUE** monsieur le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés par la présente à signer le contrat.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 14-11-2553**  
**“Boisaco / Offre d’achat”**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a reçu une offre d’achat pour un convoyeur à bande démonté au montant de 400 \$, un tamis au montant de 3 500 \$ et un convoyeur large à bande au montant de 600 \$ de la part de Boisaco.

Il est proposé par :                   Monsieur le conseiller Yannick Perron  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

**QUE** la municipalité n’accepte pas de vendre les biens identifiés aux montants offerts car après vérification la valeur est plus élevée.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 14-11-2554**  
**“Ville de Forestville / Entente intermunicipale incendie”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Yannick Perron  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 29 388,73 \$ \$ soit émis à l’ordre de la Ville de Forestville pour le versement à l’entente intermunicipale incendie.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 14-11-2555**  
**“Dossier contournement / Nom de rues”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Yannick Perron  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le chemin d’accès qui se rend sur le territoire de la Zec portera le nom de : Route Forestière

Que le chemin d’accès qui descend près de la rivière Sault-au-Mouton portera le nom de : Rue de la Chute

Que le chemin d’accès qui se rend au Lac des Cèdres portera le nom de : Chemin du Lac des Cèdres

Que le chemin d’accès qui descend en face de la caserne de pompier portera le nom de : Rue de la Caserne

Que la rue existante qui porte le nom de Rue du Lac des Cèdres soit changé pour : Rue du Réservoir

Que la rue existante qui porte le nom de Chemin Forestier et qui sera aussi le lien entre cette rue et la Rue Giroux portera le nom de : Rue Béatrice Maltais.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 14-11-2556**  
**“Cellulaire / Gaétan Martel”**

Considérant que Gaétan Martel possède un cellulaire dont le logiciel de surveillance du système d’aqueduc est installé car c’est lui qui s’occupe du système d’aqueduc lorsque Yves Lizotte est absent.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Yannick Perron  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le montant de 59 \$ soit remboursé à M. Gaétan Martel pour le paiement du service de cellulaire.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 14-11-2557**  
**“LVM / Offre de services professionnels”**

Considérant l’acceptation par le MDDELCC de la modification du certificat d’autorisation d’exploitation des puits P-1 à P-3.

Considérant que le suivi de la qualité de l’eau brute n’était pas réalisé intégralement en raison de l’ampleur démesurée du suivi exigé et que la Municipalité a obtenu la modification de son certificat d’autorisation.

Il est proposé par :                    Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’accepter l’offre de services de LVM concernant le suivi de la qualité de l’eau brute pour le paramètre hexazinone dans les puits P-1 à P-3 et dans les puits d’observation PN-12, PN-20 et PN-21 au montant de 3 400 \$.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 14-11-2558**  
**“Levée de l’assemblée”**

Il est proposé par :                    Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que l’assemblée soit levée et est levée à 19 heures 45.

---

Julie Brisson  
Maire suppléant

---

Hélène Boulianne  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière